

# La prévention des troubles musculosquelettiques et le PDSP

La nouvelle formation **Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes** s'inscrit dans un programme de prévention des TMS. Elle contribue à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles liés aux efforts de déplacement de personnes. Mais, à elle seule, elle ne résout pas tout ! D'autres actions sont requises pour sécuriser le milieu de travail. L'ASSTSAS révisé ses contenus de formation et ses outils documentaires afin de mieux soutenir ses clients dans le déploiement de leur programme de prévention des TMS. Voici, en un coup d'œil, les travaux de la refonte.

AXES	DESTINATAIRES	OBJECTIFS PRINCIPAUX	TRAVAUX DE L'ASSTSAS
PROGRAMME DE PRÉVENTION DES TMS	Préventionnistes en lien avec les directions de soins / chefs d'unités de soins / membres du CPSST / représentants syndicaux / responsables de formation / chargés de projet / propriétaires ou gestionnaires de RI/RPA/EÉSAD/CHSLD privés	Structurer les activités de prévention des TMS lors des soins Promouvoir une gestion collaborative de la SST	Révision du Guide sur le programme de prévention des TMS, production d'outils documentaires
FORMATION DES MONITEURS	Toute personne choisie pour accompagner et soutenir le personnel dans l'apprentissage et l'application des PDSP	Accompagner les travailleurs dans l'apprentissage et l'application des principes	Élaboration d'une formation qui sera donnée en salle à l'ASSTSAS
FORMATION DES TRAVAILLEURS	Tout travailleur qui offre des soins ou des services directs aux personnes (ex. : préposé, ASSS, technologue, infirmière, etc.)	Se protéger face aux risques de TMS lors des soins et des déplacements de personnes	Développement d'un apprentissage en ligne
FORMATION DES RESPONSABLES DE LA PRESCRIPTION DES MÉTHODES DE TRAVAIL	Professionnels de la réadaptation ou des soins	Adopter une perspective SST et l'intégrer dans leurs recommandations, notamment en matière de prévention des TMS	À développer
SENSIBILISATION	Gestionnaires et préventionnistes qui ne sont pas en lien direct avec les risques de TMS chez le personnel de soins / les familles / les bénévoles / le grand public	Connaître les enjeux de la SST et les bénéfices attendus d'une démarche globale de prévention des TMS Connaître les grandes orientations de la formation PDSP	À développer

## ARRIVÉE ET DÉPART



Ergonome et kinésologue de formation, Lydia Pelletier a œuvré durant les dernières années comme conseillère en SST à l'Association québécoise des CPE. Forte de son expertise, elle s'est jointe naturellement à l'équipe services de garde. Elle est aussi chargée d'effectuer des évaluations ergonomiques dans divers milieux.



Conseillère à l'ASSTSAS depuis 2011, Louise Bélanger a pris sa retraite. Physiothérapeute formée en SST, elle connaissait sur le bout des doigts l'organisation de la prévention. Elle a développé de nombreux outils pour rendre autonomes les préventionnistes. Nous souhaitons de vibrants projets à cette passionnée à l'âme musicale !